

MENACE SUR LE LIVRE

Élus, vous êtes concernés.



Mesdames, Messieurs,

Vous présentant nos meilleurs vœux
pour cette année 2012,
nous les accompagnons du
souhait qu'elle ne soit pas la dernière
pour la filière du livre.

L'exemption de l'application de la TVA
réduite à 7% pour notre filière en est la condition.

Nous nous en remettons à vous.

Respectueusement,

A.L.S.J (Librairies Spécialisées Jeunesse),
Réseaux INITIALES et SILOË,
S.L.L.R (Syndicat Libraires Littérature Religieuse),
L.I.L (Librairies Indépendantes en Lorraine),
L.I.P.C (Librairies Indépendantes en Poitou-Charentes),
L.I.A (Librairies Indépendantes en Auvergne),
Libr'Aire (Librairies Indépendantes du Nord – Pas de Calais),
Text'OCentre (Éditeurs Région Centre),
MEL (Maison des Écrivains et de la Littérature),
Groupe Alexandrie-Callimaque,
UNIC (Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication)
et beaucoup d'autres librairies indépendantes en région et à Paris.